Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-200062974-20251215-25121508-DE

MILIZAC GUIPRONVEL

Séance du 15 DECEMBRE 2025

Date de convocation : 4 décembre 2025
Nombre de conseillers en exercice : 29 présents ou représentés : 27

Etaient présents :

Bernard QUILLEVERE, Maire, Sylviane LAI, Maire déléguée de Milizac, Laurent ABASQ, Maire délégué de Guipronvel, Marie-Jeanne MARC, Bernard BRIANT, Gaëlle AUFFRET, Adjoints au Maire, Stéphane BEGOC, Yohann CARADEC, Hubert DENIEL, Nathalie DERRIEN, Gwenn DESPLANCHE, Michel LABBE, Nathalie LE CALVE, Anthony MINOC, Eric PALLIER, Florence PHILIP, Peggy ROZYNEK, Danielle SANJOSE, Agnès KERBRAT, Céline LAMOUR, Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents et Pouvoirs :

Véronique PROVOST, pouvoir à Gaëlle AUFFRET
Jean-Pierre LANDURE, pouvoir à Marie-Jeanne MARC
Elisabeth LE BERRE, pouvoir à Stéphane BEGOC
Olivier CAVEAU, pouvoir à Hubert DENIEL
Jean-Christophe PICART, pouvoir à Bernard QUILLEVERE
Erwan GAGNON, pouvoir à Céline LAMOUR
Céline KEREBEL, pouvoir à Agnès KERBRAT
François KERNEIS
Nathalie PERROT

Secrétaire de séance : Gwenn DESPLANCHE

25.12.15.08 FINANCES – DECISIONS MODIFICATIVES

En fin d'exercice budgétaire, vu l'avis de la commission des finances, il vous est proposé de procéder aux ajustements budgétaires suivants (voir tableaux comptables en PJ).

- **Budget général** :
  - Travaux en régie pour un montant de 31 893,37, ce sont des travaux réalisés durant l'année par les services techniques de la commune pouvant être immobilisés.
    - Ecole / Maison de l'enfance : 4 624,90 € (installation d'une VMC et du contrôle d'accès) ;
    - Centre Ar Stivell, Toul An Dour et mairies : 3 987.66 € (pose de dalles LED dans les bureaux de la mairie de Milizac et mise en place du contrôle d'accès) ;
    - Equipements sportifs : 4 318.51 € (bardage + porte + bungalow stade de Pen Ar Guear, aménagement salle de réception + guichet St Pierre de Milizac) ;
    - Rénovation de la salle du Ponant : 7 522.76 € (peinture et aménagement salle de judo, aménagement de tribunes, d'une kitchenette et mise en place du contrôle d'accès) ;
    - Voirie : 7 319,34 € (sécurisation du parking de Pen Ar Guéar, busage au Dorguen, aménagements pour évacuation eaux pluviales à Croas Ar Roué)) ;
    - Ceinture verte : 4 120,30 € (aménagement de l'aire de jeux du Ponant)

1 route de Milizac
Guipronvel 29290 Milizac-Guipronvel
T 02 98 07 90 31 F 02 98 07 97 29 M mairie@milizac-guipronvel.bzh

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-200062974-20251215-25121508-DE

- +12 000 € sur l'opération éclairage public afin de pourvoir réaliser les réparations par le SDEF sur les éclairages défectueux de la commune.

La DM est équilibrée par un emprunt (d'équilibre ou théorique) pour 12 000 € ainsi que par un virement à la section d'investissement de 31 893,37 €.

- **Budget annexe du 456 De Gaulle** :

Lors de l'élaboration du budget 2025 du 456 De Gaulle nous avions tenu compte de la vente du terrain à Finistère Habitat pour un montant de 400 000 € pour évaluer le stock de fin d'année. Etant donné que ce terrain appartient toujours à la commune à ce jour, nous devons revoir le montant à venir du stock final au CA 2025. Cette écriture est équilibrée via l'annulation de la vente en fonctionnement et un emprunt d'équilibre en investissement et une inscription pour achat de matériels.

- **Budget annexe du Lotissement de Toul An Dour** :

Lors de l'élaboration du budget 2025, nous n'avions pas le montant définitif des Intérêts Courus Non Echus, il convient de rajouter 2 500 € au budget afin d'enregistrer l'écriture de fin d'année des ICNE et d'ajuster le montant prévu du stock initial afin de comptabiliser l'annulation de ce dernier. Ces écritures sont équilibrées par un emprunt en investissement d'un montant de 2 000 € et par un ajustement du montant des ventes de 500 € en fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter les dispositions décrites ci-dessus à la majorité.

MILIZAC-GUIPRONVEL, le 15 décembre 2025

LE MAIRE

Bernard QUILLEVERE